



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

### HUIT ORDRES PROFESSIONNELS SONNENT L'ALARME

Montréal, le 11 décembre 2019 – Dans une initiative inédite, huit ordres professionnels du domaine de la santé mentale et des services sociaux ont effectué une vaste démarche de consultation auprès de leurs membres œuvrant dans ce domaine. Ce sondage de perceptions portait sur les services rendus à la population ainsi que sur les conditions de pratique dans le réseau public de la santé et des services sociaux. Les ordres professionnels, dans une perspective de protection du public, ont constaté des résultats préoccupants et considèrent que des correctifs et des améliorations doivent être apportés pour assurer des services professionnels de qualité et éviter des préjudices à la population. Plus spécifiquement, les réponses à leur sondage sont venues préciser des enjeux systémiques importants à l'égard : de l'accessibilité aux services en santé mentale; du soutien au développement professionnel et de l'évaluation de la performance; de l'encadrement de la formation pratique et des stages; et, de la mobilisation des professionnels.

Relativement à leur mandat de protection du public, les huit ordres engagés dans cette importante étude de perceptions sont : l'Ordre des orthophonistes et des audiologistes du Québec, l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, l'Ordre des psychologues du Québec, l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, l'Ordre professionnel des criminologues du Québec et l'Ordre professionnel des sexologues du Québec.

## **CONTEXTE**

Au cours des dernières années, les ordres concernés ont constaté des enjeux systémiques communs pour leurs professions respectives, et ce, à partir d'informations provenant de leurs membres, de leurs inspections professionnelles, de leurs Bureaux de syndics et des questions adressées aux responsables de la qualité des pratiques. Les constats communs commandaient d'aller vérifier l'état des lieux quant à l'exercice de ces professions « sur le terrain », en lien direct avec la qualité et l'accès aux autres services pour la population, notamment la santé mentale et la réadaptation. L'objectif des ordres était de dresser le portrait de la situation qui prévaut en regard de la santé mentale et des services sociaux, de mesurer les perceptions à l'égard de l'accès aux services, de mettre en évidence les éléments qui nuisent à l'accessibilité et à la qualité des services.

C'est dans cet esprit de collaboration que les ordres ont uni leurs ressources afin de réaliser un sondage auprès d'un échantillon de leurs membres respectifs. Cette opération a été confiée à la firme SOM et le sondage a été réalisé en ligne entre le 24 mai et le 7 juin 2018 auprès de 20 904 professionnels; le taux de réponse s'élève à 44 %, soit 9 239 répondants avec une très faible marge d'erreur (0,9 %), ce qui rend les résultats crédibles.

## **LES ORDRES INTERPELLENT LE GOUVERNEMENT**

Forts de ces données, les ordres, individuellement et conjointement, ont profité de plusieurs tribunes ciblées pour documenter et développer des pistes d'action pour répondre aux enjeux soulevés par le sondage. Force est de constater que les leviers d'action sont principalement détenus par les employeurs des professionnels, soit ultimement le ministère de la Santé et des Services sociaux; et, ce faisant, les ordres ont conjointement choisi de rencontrer l'équipe ministérielle.

En pleine campagne électorale, les présidents des ordres professionnels concernés ont convenu de garder sous embargo les résultats de leur sondage, privilégiant la recherche de solutions avec l'éventuel gouvernement et en obtenant des engagements fermes de sa part. Après la tenue des élections, avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement et de nouveaux titulaires à la Santé et aux Services sociaux, les ordres ont choisi de présenter, en priorité, les résultats du sondage à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Madame Danielle McCann.

Accueillant avec ouverture les constats du sondage et reconnaissant la crédibilité de la démarche et la pertinence des enjeux soulevés, la ministre s'est engagée à agir rapidement. Les ordres, ayant déjà réfléchi à des solutions concrètes et porteuses, ont offert une collaboration soutenue pour la mise en place de solutions efficaces. À l'initiative de la ministre, les présidents des ordres ont ensuite rencontré des hauts gestionnaires du ministère et tous ont convenu de la nécessité de travailler ensemble et en amont des actions gouvernementales.

Le mandat des ordres professionnels est de protéger le public, plus particulièrement en réglementant et en surveillant les activités professionnelles de leurs membres. Ainsi, les ordres s'assurent que leurs membres maintiennent et développent leurs compétences notamment par la formation continue, le respect des obligations éthiques et déontologiques et leurs normes de pratique. Même s'ils ne s'immiscent pas dans l'organisation et le fonctionnement du réseau de la Santé et des Services sociaux, les ordres ont résolument entrepris de s'assurer que les personnes présentant des besoins en matière de santé mentale et de relations humaines reçoivent des services appropriés, pertinents et de qualité, en temps opportun, par les bons professionnels.

**SOURCE :**

Les présidentes et présidents des ordres professionnels du domaine de la santé mentale et des relations humaines :

Madame Josée Landry, présidente  
Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec

Monsieur Alain Bibeau, président  
Ordre des ergothérapeutes du Québec

Monsieur Paul-André Gallant, président  
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

Monsieur Denis Leclerc, président  
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec

Madame Christine Grou, présidente  
Ordre des psychologues du Québec

Madame Guylaine Ouimette, présidente  
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Madame Michèle Goyette, présidente  
Ordre professionnel des criminologues du Québec

Madame Joanie Heppell, présidente  
Ordre professionnel des sexologues du Québec

**INFORMATIONS :**

Nicole Pelletier, ARP  
Conseillère stratégique à la Présidence  
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec  
514 731 3925, poste 238  
514 277 8671  
[npelletier@otstcfq.org](mailto:npelletier@otstcfq.org)